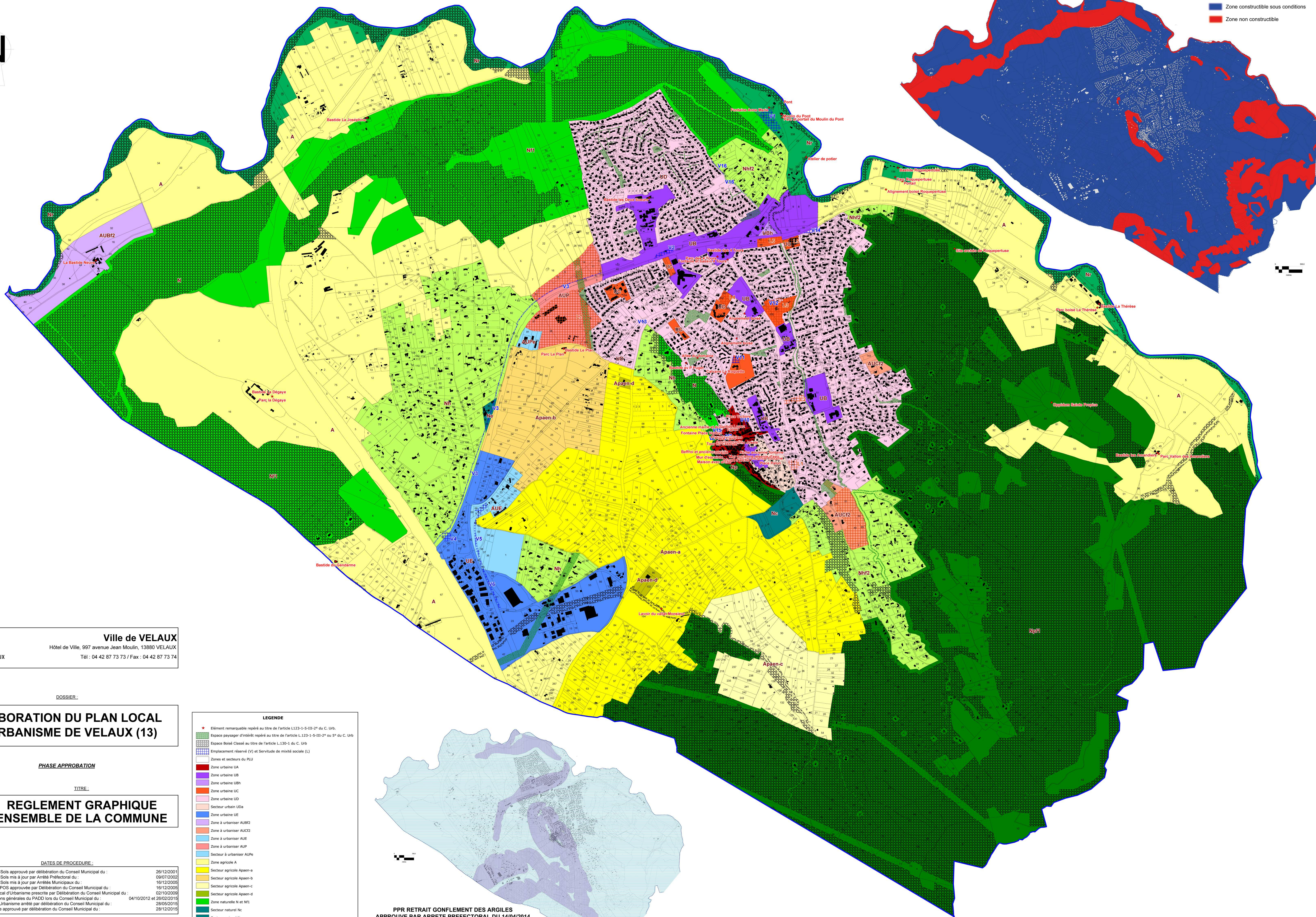




PPR RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES
APPROUVE PAR ARRETE PREFECTORAL DU 14/04/2014

Aléa fort

Aléa moyen

Echelle: 1/7500

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE VELAUX (13)

PHASE APPROBATION

PIECE N°:	TITRE:
4b	REGLEMENT GRAPHIQUE ENSEMBLE DE LA COMMUNE

DATES DE PROCEDURE :

Mairie de Nîmes - 1 rue de l'Europe - 30000 Nîmes	
Plan d'Occupation des Sols approuvé par délibération du Conseil Municipal du :	26/12/2001
Plan d'Occupation des Sols mis à jour par Arrêté Préfectoral du :	09/07/2002
Plan d'Occupation des Sols mis à jour par Arrêté Municipal du :	16/12/2005
Revision Simplifiée du POS approuvée par le Conseil Municipal du :	19/12/2005
Elaboration du Plan Local d'Urbanisme prescrite par Délibération du Conseil Municipal du :	02/10/2009
Débat sur les orientations générales du PADD lors du Conseil Municipal du :	04/10/2012 et 26/02/2015
Projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté par délibération du Conseil Municipal du :	28/05/2015
Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil Municipal du :	28/12/2015

Atelier Pierre MARINO, Architecture & Urbanisme
4 rue des Tanneurs, 83490 LE MUY, Tel : 04.94.81.80.83 - Fax : 04.94.45.14.61
Email : atelierp.marino@wanadoo.fr

AtM
Atelier MARINO

LEGENDE

- ★ Élément remarquable repéré au titre de l'article L123-1-5-III-2° du C. Urb.
-  Espace paysager d'intérêt repéré au titre de l'article L.123-1-5-III-2° du C. Urb
-  Espace boisé repéré au titre de l'article L.130-1 du C. Urb
-  Enclavement résidentiel (V) et Servitude de mixité sociale (L)
-  Zones et secteurs du PLU
-  Zone urbaine UA
-  Zone urbaine UB
-  Zone urbaine UBr
-  Zone urbaine UC
-  Zone urbaine UD
-  Secteur urbain UDa
-  Zone urbaine UE
-  Zone à urbaniser/ AUIB2
-  Zone à urbaniser/ AUICT2
-  Zone à urbaniser/ AUIE
-  Zone à urbaniser/ AUIP
-  Secteur à urbaniser AUIPe
-  Zone agricole A
-  Secteur agricole Apea-n
-  Secteur agricole Apea-b
-  Secteur agricole Apea-c
-  Secteur agricole Apea-d
-  Zone naturelle N et N1
-  Secteur naturel Nc
-  Secteur naturel Ne
-  Secteur naturel Nh et Nh2
-  Secteur naturel Ngp1
-  Secteur naturel Nr